

Intact Corporation financière annonce une entente de principe dans le dossier de la tempête de verglas de 1998 au Québec

MONTRÉAL, le 23 oct. 2012 /CNW/ - Intact Corporation financière (TSX : IFC) a annoncé aujourd'hui qu'une entente de principe était intervenue entre ses sociétés d'assurance oeuvrant au Québec et Option consommateurs en vue d'un règlement hors cours du recours collectif entrepris à la suite de la tempête de verglas de 1998. Ce projet de règlement est sujet à l'approbation de la Cour supérieure du Québec au cours des prochains mois.

Le recours collectif intenté par Option consommateurs vise à déterminer, entre autres, si les sociétés d'assurance avaient l'obligation d'indemniser l'ensemble des assurés couverts par le recours collectif pour les frais de subsistance supplémentaires entraînés par les pannes d'électricité et le montant des frais qui devraient être remboursés.

La tempête de verglas de 1998 a été le plus important sinistre naturel à être intervenu au pays et le montant total des sommes versées aux consommateurs a été d'environ 1,6 milliard de dollars dont plus de 350 millions de dollars par les filiales d'Intact.

L'entente convenue avec Option consommateurs vise plus de 200 000 clients de la Compagnie d'assurance Belair inc., de la Compagnie d'assurance Allianz du Canada, de AXA Assurances inc. et de la Compagnie d'assurance ING du Canada (Groupe Commerce). L'entente de principe ne vise que les filiales d'Intact Corporation financière et le recours collectif contre les autres sociétés d'assurances se poursuit.

Le montant de l'entente s'élève à 12,5 millions de dollars, et les détails de celle-ci seront précisés dans un avis explicitant les conditions d'admissibilité et les droits des consommateurs couverts par l'entente. D'ici là les consommateurs visés par l'entente pourront communiquer tout changement d'adresse qui aurait pu intervenir depuis la tempête du verglas par courriel à l'adresse verglas98@intact.net ou par téléphone au 1-855-292-8861.

À propos d'Intact Corporation financière

Intact Corporation financière (www.intactcf.com) est le plus important fournisseur d'assurance IARD au Canada. Intact offre des produits d'assurance automobile, habitation et entreprise par l'entremise d'Intact Assurance, de belairdirect, de Grey Power, de BrokerLink et de JEVCO.

Relations avec les médias :

Gilles Gratton
Vice-président aux communications
1 416 217 7206
gilles.gratton@intact.net

Relations avec les investisseurs :

Dennis Westfall
Vice-président aux relations avec les investisseurs
1 416 341 1464, poste 45122
dennis.westfall@intact.net

<https://salledepresse.intactfc.com/2012-10-23-Intact-Corporation-financiere-annonce-une-entente-de-principe-dans-le-dossier-de-la-tempete-de-verglas-de-1998-au-Quebec>